



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Égalité Fraternité

Lundi 7 mars 2022

Impact de la crise sanitaire : les services de l'État se mobilisent toute l'année face à la dégradation des conditions de vie des femmes

De nombreuses analyses ont mis en évidence, à l'échelle nationale, une exposition différente à la crise liée à la Covid-19 entre les femmes et les hommes. Ce constat, également observé en région par les services de l'État et relayé par les associations, a conduit à la réalisation par l'INSEE d'une étude en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Direction régionale aux droits de femmes et à l'égalité (DRDFE) et les Délégués départementaux aux droits des femmes et à l'égalité.

En Provence Alpes-Côte d'Azur, la crise sanitaire a eu des conséquences plus fortes sur les conditions de vie des femmes, aggravant pour certaines des situations déjà difficiles: violences intrafamiliales en hausse, renoncement aux soins plus fréquents, répartitions des tâches domestiques inégales durant le premier confinement, inégalités salariales, logements sur occupés pour les femmes à la tête de famille monoparentale, etc.

Ce constat vient renforcer la nécessité de l'action de l'État mais aussi des associations, des collectivités locales et des entreprises, afin de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, ce mardi 8 mars, il est important de rappeler l'engagement des services publics et de la société civile dans notre région pour prévenir et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, promouvoir l'égalité professionnelle, développer une culture de l'égalité depuis le plus jeune âge et lutter contre les stéréotypes. Ainsi, une politique interministérielle volontariste est conduite par l'ensemble des services de l'État pour protéger et accompagner les femmes victimes de violences, prendre en charge les auteurs pour prévenir la récidive, garantir l'accès aux droits fondamentaux des femmes, vérifier la mise en œuvre des obligations des entreprises en matière d'égalité et les accompagner, favoriser l'accès à l'emploi salarié des femmes ou à l'entrepreneuriat, développer la mixité des métiers, sensibiliser les jeunes, le grand public et les professionnels.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liberté Égalité Fraternité

Au travers de ces actions, l'État s'engage toute l'année pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Vous trouverez ci-dessous, la synthèse de l'étude « Crise sanitaire : des conditions de vie plus dégradées pour les femmes ».

Pour accéder à l'intégralité de l'étude « Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 80, mars 2022 », <u>cliquer ici</u>.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à <u>pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr</u>







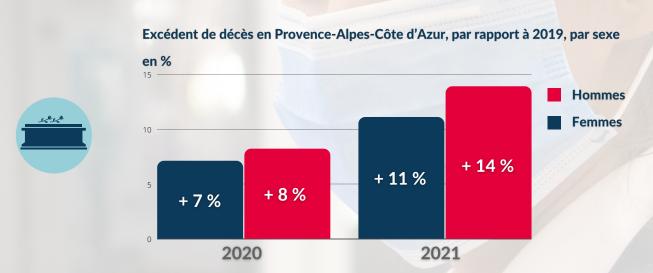


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRISE SANITAIRE : DES CONDITIONS DE VIE PLUS DÉGRADÉES POUR LES FEMMES

DÉMOGRAPHIE

Un excédent de décès moindre pour les femmes

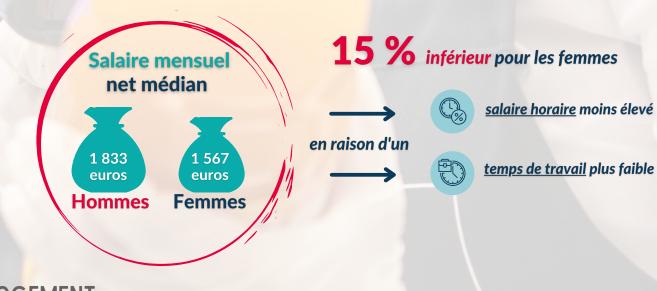


EMPLOI

Six emplois de "première ligne" sur dix sont des femmes



Les femmes moins bien rémunérées parmi les métiers de "première ligne"



LOGEMENT

Les femmes davantage présentes dans des logements suroccupés

FAMILLE MONOPARENTALE COUPLES AVEC ENFANT(S)



VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Des violences intrafamiliales en hausse en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2018 exploitation complémentaire, état civil, SSMSI.

Pour en savoir plus

Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 80, mars 2022 **Contact presse**



Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - Julien Mêlé 04 91 17 59 11 - 06 61 35 63 73 dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

Service de la Communication Interministérielle 04 84 35 40 00 pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur